

Conseil d'administration (élargi aux adhérents "historiques") des "amis de Chaabt", Samedi 3 Décembre 2016 au domicile de Joëlle et Philippe.

Etaient présents : Philippe, Joëlle Parmentier, Jean Luc, Claudine Villemin
Alain Martin, Dominique Chartier, Annick Chevalier.

Etaient excusés : Denise Ballandras, Jean Pierre Mouret, Patrice Bommel .

Ordre du jour : Cf la convocation que chacun avait reçu .

Ce premier C.A venait finaliser la création de l'association "les amis de Chaabt" Jean-Luc ayant eu le retour de la Préfecture, l'association est créée officiellement. (44 euros pour la publication au Journal officiel).

L'étape suivante évoquée et nécessaire est l'ouverture d'un compte bancaire. Alain s'était chargé des diverses démarches auprès des différentes banques (Bred ,Crédit Agricole, Caisse d'épargne ...etc). Au vu de nos besoins, le Crédit Agricole (gratuit pour les asso) semble le mieux pour gérer ce compte bancaire (Surtout qu'à Boulemane nous avons constaté l'existence d'un Crédit Agricole ;). Nous accordons notre confiance aux démarches d'Alain qui accepte de se charger des étapes suivantes de l'ouverture d'un compte.

L'assurance est aussi nécessaire pour une association. Alain et Patrice, s'en sont préoccupés. Patrice pour Axa, Alain pour la Maif .

L'expérience professionnelle dans l'Education nationale que nous sommes plusieurs à avoir nous a fait préférer la Maif, qui est une Mutuelle et qui a des prix imbattables pour les asso. Même si Patrice était prêt à s'aligner sur le prix et combler de sa poche la différence, nous avons préféré ne pas alourdir sa participation (qui aux yeux d'un administratif pointilleux pourrait être qualifiée de conflit d'intérêt) et nous avons choisi la Maif, toutefois nous remercions Patrice de sa grande implication.

Jean Luc a ensuite proposé une maquette d'un bulletin d'adhésion (PJ) à renvoyer au trésorier ou par virement quand le compte sera ouvert.

Nous ferons alors un listing des adhérents.

Une question a été posée sur la défiscalisation des dons à notre association.

Dominique a rappelé que ce n'était pas systématique, il faut être reconnu d'utilité publique et avoir au moins trois ans d'existence et de fonctionnement. Jean-Luc se renseignera.

Si l'on reçoit des subventions, Dominique a rappelé également qu'il faut demander un numéro de Siret à l'Insee. Jean-Luc s'en chargera aussi.

Enfin Jean Luc a évoqué la création d'un site INTERNET pour l'asso (gratuit puisque notre fils va le faire)

La création des "amis de Chaabt" n'élimine pas l'asso "pour le développement social et culturel de Chaabt" qui est au MAROC. Au contraire, l'adhésion croisée permettra plus aisément les échanges de fonds financiers pour le développement du village.

Ensuite nous nous sommes attachés plus précisément au fonctionnement de l'asso et ses objectifs selon la trésorerie que nous aurons.

Nous ne voulons pas nous substituer aux organes officiels qui doivent veiller au bien être de leur citoyens. Les "amis de Chaabt" récoltera des fonds, se réunira, consultera ses membres pour valider des projets portés par l'association pour le développement culturel et social de Chaabt, contrôler leur fiabilité et participer ou non.

A l'ordre du jour notamment, nous avons évoqué,

-Notre participation au salaire de l'institutrice.

-La terrasse pour les jeux d'enfants

-Les Gabions.

Joëlle, Philippe, et Annick ont constaté comme Jean Pierre et Denise ces besoins urgents.

L'objectif des "amis de Chaabt", répétons le, est de contribuer à des projets mais à certaines conditions et dans la mesure de nos faibles moyens.

Pour avoir fait des erreurs, nous ne sommes plus prêts à envoyer du matériel sur place, non ce n'est pas simple, et il vaut mieux confier les tâches à des asso spécialisées dont c'est le rôle (cf, Livres sans frontières etc... avec qui nous avons déjà travaillé ou d'autres, cela évite les mésaventures qu'ont connues Me Taillandier et Me Vincent pour des Lunettes ...).

Nous préférons centrer nos actions sur le salaire d'une institutrice pour les petits (prise en charge à hauteur de 50°/° pour l'année 2017) et le projet de terrasse et de jeux pour ces bambins.

Enfin la construction de gabions a aussi retenu notre attention.

Philippe a mentionné l'importance de ces ouvrages comme l'avait déjà souligné Jean Pierre et a dégagé des ordres de priorité au vu de ce qu'il lui semble urgent :

- 1) Gabion(s) de protection du réservoir d'eau du village et stabilisation de la zone en dessous avant que tout ne s'effondre. Le Conseil s'est accordé pour financer ce projet.

Annick a signalé qu'une classe de Ste Julie au Québec était prête à s'investir avec son institutrice dans le projet Terrasse pour les enfants.

A ce jour nous ne pouvons pas nous engager financièrement sur d'autres projets, nos ressources ne suivent pas même si Terril, une nouvelle recrue, membre bienfaiteur, est prête à vendre ses photos au profit de l'association et si Patrice a donné tous les bénéfices de sa marche parrainée :1700 euros restants encore dans notre caisse .

En terminant cette réunion dînatoire nous avons aussi décidé de la création d'un tampon officiel de l'association pour parapher tous nos documents.

A 23 heures, enfin, devant tisanes et cafés nous avons eu le sentiment d'avoir progressé pour aider Chaabt.

A suivre.

Secrétaire de séance : Claudine.